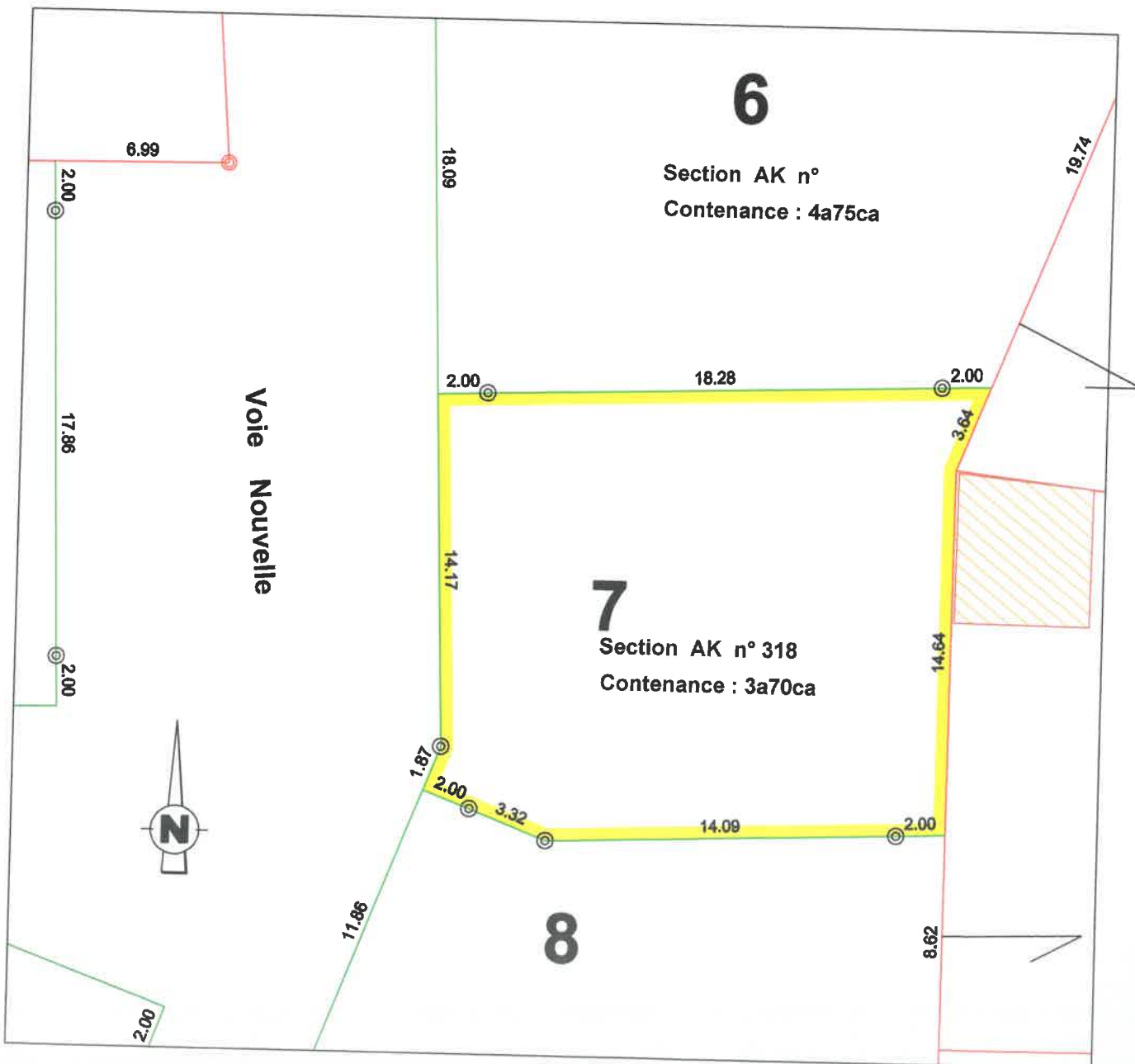


COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN
Lotissement : " Le Chanteleux "

AMENAGEUR : SARTHE HABITAT

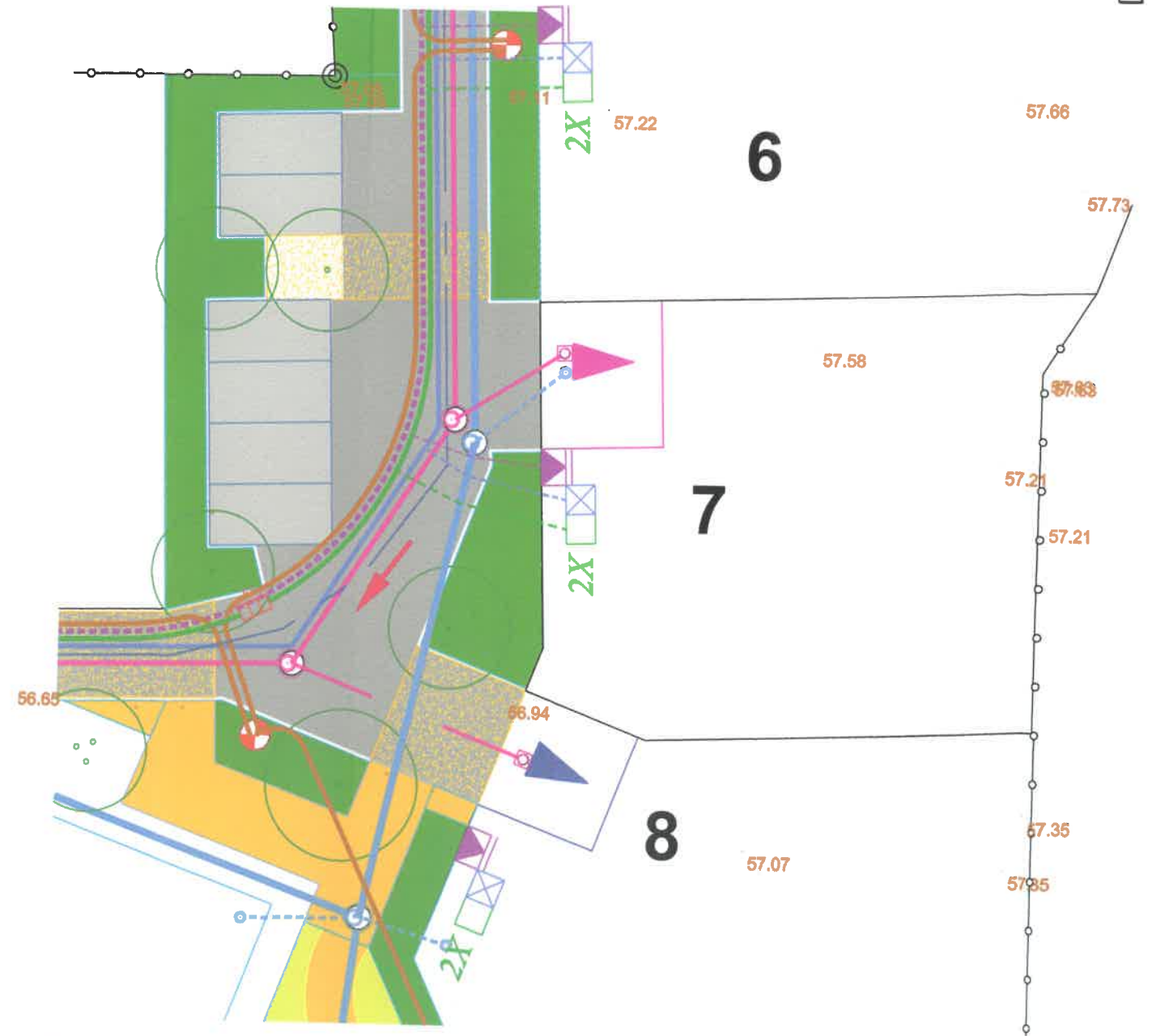
PLAN DE VENTE DU LOT n° 7

PLAN DE BORNAGE ECHELLE : 1/250



PLAN DES RESEAUX REGLEMENT GRAPHIQUE

ECHELLE : 1/250



- Légende**
- Accès au lot largeur adaptable
 - Accès au lot largeur 5.00m
 - Accès au lot largeur 6.00m
 - Candélabre
 - Regard F.T.
 - Coffret EDF
 - Citerneau AEP
 - Branchement Eaux Usées
 - Branchement Eaux Pluviales



55.99 Cotes terrain naturel

levé et dressé par J.M PELLE
 Géomètre - Expert
 12 Boulevard Leprince Ringuet 72000 LE MANS
 Dossier 17180 Tél.02-43-20-46-23 Le 20/08/2018

COMMUNE DE LAIGNE-EN-BELIN

Lotissement « Le Chanteleux »

Aménageur : SARTHE HABITAT

La société SARTHE HABITAT a été autorisée à lotir un terrain sis à LAIGNE EN BELIN (72220). Les terrains sont destinés à la construction de maisons d'habitation individuelles.

Les opérations de bornage et d'arpentage ont été réalisées par la SASU CABINET JM PELLE, Géomètre - Expert au MANS.

DESIGNATION

Le lot n° 7 figure au cadastre de la commune de LAIGNE EN BELIN sous le numéro 318 de la section AK pour une contenance de trois ares et soixante-dix centiares.

3 a 70 ca

DELIMITATION

Le lot n° 7 borde :

➤ au nord :

➤ Le lot n°6 suivant une ligne droite d'une longueur de 22.28 mètres matérialisée par une borne ronde située à 2,00 mètres en retrait de chacune de ses extrémités.

➤ à l'est :

➤ La propriété de Madame LIGER et Monsieur HERGAULT suivant une ligne droite d'une longueur de 3.64 mètres.

➤ La propriété de Monsieur THEODORE suivant une ligne droite d'une longueur de 14.64 mètres.

➤ au sud :

• Le lot n°8 suivant une ligne brisée formée par deux droites :

✓ La première droite d'une longueur de 16.09 mètres est matérialisée par une première borne ronde située en retrait de 2.00 mètres de la limite de son extrémité Est et une seconde borne ronde, joignant la seconde droite.

✓ La deuxième droite d'une longueur de 5.32 mètres est matérialisée par une borne ronde située en retrait de 2.00 mètres de son extrémité Ouest.

➤ à l'ouest :

- La voie nouvelle suivant une ligne brisée formée par deux droites :
 - ✓ La première droite d'une longueur de 1.87 mètre est matérialisée par une borne ronde, joignant la seconde droite.
 - ✓ La deuxième droite d'une longueur de 14.17 mètres.